



Violences conjugales et remise en couple

Par Killerofnabo

J'ai commis 3 délit dont 2 avec violence conjugale 3ème conduite état ébriété je voudrais savoir sachant que je me soigne et je suis suivi est-ce que je pourrais me remettre avec la deuxième victime elle qui voudrais aussi enfin me marier mais ces enfants sont placé est-ce qu'elle les récupèrera si je suis irréprochable et il possible d'effacer une partie mon casier je donne des cours de karaté pour les enfants

merci d'avance je sais que c cas est peine perdu mais bon

Par Isadore

Bonjour,

Votre victime ne récupèrera pas ses enfants placés si elle se remet en couple avec vous. Si les enfants ont été placés pour une autre raison que les violences conjugales vivre avec vous ne va pas arranger les causes. Et s'ils ont été placés à cause des violences, vous comprendrez bien que vivre avec vous serait le plus sûr moyen de s'assurer qu'ils resteront là où ils sont.

L'effacement du casier doit être argumenté. La conduite en état d'ébriété devrait pouvoir s'envisager. Mais pour ce qui est des violences cela me semble compromis si la condamnation est récente (disons moins de cinq-six ans). Il faut achever votre parcours de soins et laisser passer quelques années.

Par Killerofnabo

ils n'ont pas été pour violence conjugal n'ont jamais rien vu mais ça n'enlève pas le mal j'essaye de mieux faire et racheter une conduite

Par CToad

Bonjour

De quand date la condamnation et de quand date le repentir ? les deux violences conjugales + l'ébriété montrent que vous avez beaucoup de mal à vous contrôler, il va falloir beaucoup de temps pour montrer la réalité de vos efforts.

Cordialement

CToad